



Litige contre un entrepreneur pour travaux non finis.

Par **Céleste281115**, le **15/02/2021** à **16:20**

Bonjour,

Je suis une SCI et j'ai signé un devis avec un entrepreneur pour un montant total de 16.000 € pour un embellissement de la façade de l'immeuble.

J'ai déjà versé 13.000 € et les travaux ne sont pas terminés, de plus l'entrepreneur refuse de finir le chantier et m'a dit que je ne pouvais rien faire contre lui car il allait faire une liquidation judiciaire. Après vérification, aucune liquidation n'est en cours. Quels sont mes recours ?

Par avance merci.

Cordialement.